

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS

Armée suisse

Etat-major de l'armée EM A

Protocole

PROTOCOLE désigne ici les « règles officielles de bienséance ».

Le **protocole diplomatique** est constitué de normes, de règles et d'usages qui régissent non seulement le déroulement des visites d'État et des conférences, mais également l'ordre de préséance, le code vestimentaire, le plan de table, etc.

La finalité de ces modalités est d'éviter tout différend et de créer un climat favorable lors de négociations politiques. Cela doit permettre de prévenir autant que possible tout incident diplomatique et les conflits militaires qui pourraient s'ensuivre.

Les chancelleries et les offices des chefs d'État, des chefs de gouvernement et les ministères des affaires étrangères de la plupart des pays ont leurs propres services du protocole qui s'occupent uniquement du protocole diplomatique et de l'ordre de préséance protocolaire.

D'autres services du protocole sont entretenus par le chef de l'État et le ministère de l'intérieur (protocole et cérémonial à l'intérieur du pays), ainsi que par le ministère de la défense (unités de représentation ou gardes).

Les règles de bienséance entre individus (étiquette) ne font pas partie du protocole, bien qu'elles jouent un rôle dans ce contexte-là également).

Les produits du Protocole :

- L'ordre de préséance
- Les formules d'appel et les adresses
- La répartition des places assises, les plans de tables
- Le code vestimentaire
- Le tapis rouge
- Les honneurs militaires et les hymnes nationaux
- Les règles de pavoisement

Étiquette

Par ÉTIQUETTE, on entend les règles de bienséance entre individus.

> « Il convient de se comporter envers les autres comme on aimerait qu'ils se comportent envers soi. »

La **bienséance** est un ensemble de règles qui prévalent dans toute société. Ces règles sont des marques de respect et de politesse envers autrui. Nombre de ces règles sont le fruit de la bonne éducation et vont de soi, alors que d'autres sont marquées par un environnement professionnel particulier (banque, diplomatie, armée).

→ Des règles de bienséance en adéquation avec un contexte donné fournissent la base nécessaire à l'établissement de bons contacts.

Exemples:

- Se lever lorsqu'un personnage important entre
- Pas de lunettes de soleil pendant les conversations
- Remettre sciemment sa carte de visite
- Porter une tenue adaptée aux circonstances
- Respecter les manières de table
- Confirmer sa présence ou se désister après avoir reçu une invitation

La **culture** de chaque région du monde influe considérablement sur les règles de bienséance qui y prévalent. Ainsi, dans nos contrées, la poignée de main est une marque de politesse, ce qui n'est pas forcément le cas dans d'autres pays et d'autres cultures. De surcroît, même en Suisse, des différences existent entre les régions, les cantons et les régions linguistiques.

En principe, ce sont toujours les règles de bienséance du lieu d'accueil qui prévalent. Cependant, tenir compte de la culture de chacun de ses invités sans bouleverser le cadre global est aussi une preuve de savoir-vivre.

Baron Adolph von Knigge (16.10.1752 – 06.05.1796) – Du commerce avec les hommes

Le baron Adolph von Knigge faisait partie de la vieille noblesse allemande. Après avoir servi à la cour de différents princes, il s'est distingué en tant qu'écrivain et philosophe des Lumières. La première édition de son livre *Du commerce avec les hommes* remonte à 1788. Son intention était de rédiger, dans l'esprit des Lumières, un ouvrage traitant du **tact** et de la **politesse** qui permettent d'éviter des déconvenues dans différentes situations de la vie, selon les générations, les corps de métiers et le caractère des personnes. C'est pour cette raison qu'il a écrit des chapitres intitulés par exemple *Sur le commerce avec les médecins, Sur le commerce avec les colériques, Sur le commerce avec les canailles* et *Sur le commerce avec les conmerce avec les conmerces avec les conmer*